

20210527 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/32562/un-guide-pour-aider-a-la-recherche-des-personnes-disparues-sur-la-route-de-l-exil>

Comprendre l'Europe



Des migrants s'effondrent sur le bitume après être arrivés aux Canaries. Crédit : Javier Bauluz pour InfoMigrants

Un guide pour aider à la recherche des personnes disparues sur la route de l'exil

Par [Leslie Carretero](#) Publié le : 27/05/2021

L'association Caminando Fronteras publie un guide en plusieurs langues pour aider les personnes à la recherche d'un proche disparu sur la route de l'exil. Le document rappelle également les droits des familles et les devoirs des États.

La recherche d'une personne disparue sur la route de l'exil relève souvent du parcours du combattant pour les proches. Le processus "long, dur et fatigant" se heurte au peu d'informations sur la personne disparue mais également à un manque de volonté de la part des États.

>> À (re)lire : [Quelles démarches entreprendre quand un proche a disparu sur la route de l'exil ?](#)

Pour faciliter les démarches des familles, l'association Caminando Fronteras a publié mercredi 26 mai un [guide](#) qui délivre des conseils et des recommandations pour leurs recherches. Le document, disponible en plusieurs langues dont le français, l'arabe, le wolof et le bambara, rappelle également que les proches et les personnes disparues ont des droits et les États, des devoirs.

1/ Le recueil d'informations

Si vous avez perdu la trace d'un de vos proches, la première chose à faire est de récolter un maximum d'informations au sujet de la personne disparue :

- Renseignements personnels : nom, prénom, date et lieu de naissance, document d'identité si vous en possédez un.
- Une photo récente.
- Une description physique : si possible sa taille, son poids, la couleur de ses cheveux et de ses yeux, tout signe distinctif comme des tatouages ou des cicatrices.
- Les derniers vêtements et effets personnels au moment de sa disparition.
- Le dernier lieu connu de la personne disparue et le dernier contact avec elle.
- Les contacts de ses compagnons de voyage.

2/ Le signalement

Une fois ces informations collectées, vous devez signaler la disparition. Ce signalement, "indispensable pour initier les recherches", peut se faire dans le pays d'origine, de disparition ou de destination du migrant auprès des services de police, d'une ambassade ou d'un consulat. Il est même préférable de le faire dans plusieurs États.

Si vous vous trouvez dans un autre pays et que vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez malgré tout faire cette démarche dans les bureaux de police. Celle-ci est "tenue de traiter votre plainte et de transmettre le signalement afin que les services de police du lieu de la disparition soient activés", assure Caminando Fronteras.

À noter que toute personne peut faire ce signalement, y compris des personnes n'appartenant pas à la famille du disparu. Le seul document à fournir est un justificatif d'identité. Si la police vous demande un autre type de papier, sachez que ce n'est pas obligatoire.

Caminando Fronteras conseille par ailleurs d'être accompagné lors du signalement. D'une part, car "c'est un moment angoissant et douloureux", d'autre part car cela peut vous aider si "vous ne parlez pas la langue ou que vous ne connaissez pas l'administration locale".

3/ Vous faire aider

Dans son guide, Caminando Fronteras vous recommande de vous faire aider par des organisations sociales ou par des communautés. Ces dernières "ont une grande expérience en matière de recherche", selon l'association.

C'est notamment le cas de la Croix-Rouge qui a mis en place un site internet, appelé [Trace the face](#), permettant aux personnes ayant perdu un proche de le retrouver. Vous pouvez également prendre contact avec les bureaux de la Croix-Rouge de votre pays. L'ONG a un programme de rétablissement des liens familiaux et peut vous apporter de l'aide dans vos démarches.

Vous pouvez aussi contacter Caminando Fronteras sur Whatsapp au +212 694-869982 ou par mail à l'adresse suivante : info@caminandofronteras.org.

À la fin du guide, vous trouverez également les contacts de plusieurs associations, en Espagne et au Maroc, qui pourront vous accompagner.

Lors de son enquête, Caminando Fronteras a remarqué l'existence de groupes, organisations ou personnes véhiculant de fausses informations. L'association alerte donc les familles et leur recommande de toujours "recouper les informations et de multiplier les sources, comme celles que vous trouverez dans ce guide, mais surtout de ne donner d'argent à personne".

ESPAGNE

Ca-minando Fronteras

+212694869982 · info@caminandofronteras.org · https://caminandofronteras.org/

Centro Nacional de Desaparecidos

https://cndes-web.ses.mir.es · colaboracion-cndes@interior.es

Menores desaparecidos: Fundación Anar

116000 · https://www.anar.org/

Andalousie

Andalucía Acoge (L'Andalousie accueille)

954 900 773 · acoge@acoge.org · www.facebook.com/federacion.

Algeciras Acoge (Algésiras accueille)

956 63 40 03/956 63 33 98/956 76 00 62 · algeciras@acoge.org

Cruz Roja Almería (la Croix Rouge)

950270124 · almeriabusquedas@cruzroja.es · facebook.com/Cruzrojaalmeria

Canarias

Delegación de Migraciones

migracionesdiocesisdecanarias@gmail.com

Somos Red

somosredgc@gmail.com

Melilla

Servicio Jesuita al Migrante Melilla (Service jésuite pour les migrants à Melilla) :

+34 747 72 71 70

Menorca

Caravana Obrint Fronteres

caravanamenorca@gmail.com

Murcia

Convivir sin racismo (Vivre ensemble sans racisme)

+34 632962414 · convivirsinracismo@gmail.com

MARRUECOS

ASEGUIM

+212 6 48 80 27 05 · http://www.aseguim.ma/

Association Marocaine des Droits de l'Homme

+212537730961 · http://www.amdh.org.ma/

Delegación Diocesana de Migraciones Nador

migrationdesk@ddmnador.com https://www.facebook.com/DdmNador/

GADEM

+212 (0)537 770 332 · https://www.gadem-asso.org/

Plateforme Nationale Protection Migrants

+212 679 899 255 · http://www.pnprm.ma/

Liste des associations qui peuvent vous aider dans vos démarches. Crédit : Caminando Fronteras